

## COMPTE-RENDU

### Réunion du Bureau de la CLE SAGE BLV

*Jeudi 3 novembre 2011 à Saint Barthélemy*

---

#### Ordre du jour de la réunion

1. Approbation du compte rendu du Bureau du 21 septembre 2011
  2. Préparation de la réunion de la CLE de 1<sup>er</sup> décembre :
    - *Validation du profil de territoire et du scénario tendanciel*
    - *Présentation du site internet du SAGE*
    - *Questions diverses*
  3. Point sur le courrier de la Communauté de Communes Rhône Valloire relatif aux sources de Manthes
  4. Questions diverses
- 

#### Synthèse

- Le compte-rendu du Bureau du 21 septembre 2011 est approuvé.
  - L'ordre du jour de la prochaine réunion de la CLE est validé.
  - Les membres du Bureau peuvent transmettre leurs remarques sur le profil de territoire et le scénario tendanciel jusqu'au 14 novembre.
  - Une note sera préparée par ACTeon pour que les membres du Bureau puissent se positionner sur les critères pour différencier les scénarios.
  - Le Bureau ne souhaite pas envisager de solution palliative pour maintenir un débit des sources de Manthes avant d'avoir les résultats de l'étude de détermination des volumes maximums prélevables.
- 

### 1 Approbation du compte-rendu du 21 septembre 2011

Gérard Benoît appartient à la Fédération de Pêche de l'Isère et non à celle de la Drôme.

Le compte-rendu, intégrant la remarque, est approuvé à l'unanimité.

Il est mis en ligne sur le site <http://www.gesteau.eaufrance.fr>.

### 2 Préparation de la réunion de la CLE du 1<sup>er</sup> décembre

#### 1. *Validation du profil de territoire et du scénario tendanciel*

Christel CONSTANTIN-BERTIN rappelle que l'objectif est de valider le profil de territoire et le scénario tendanciel lors de la réunion de la CLE du 1<sup>er</sup> décembre.

Yannick ARAMA, Frédéric GRUFFAZ et Laure-Amélie MONNOT présentent les principaux résultats du scénario tendanciel (cf. diaporama).

---

Pierre STROSSER précise que ce scénario tendanciel présente les tendances globales d'évolution et que certaines affirmations pourraient être nuancées.

Remarques sur la qualité des eaux de surface :

Salvatore SAN FILIPPO demande pourquoi le bureau d'études prévoit une dégradation de la qualité au niveau des coteaux.

Yannick ARAMA explique que les éleveurs présents sur les coteaux vont avoir tendance, pour sécuriser l'alimentation du bétail, à remplacer les prairies par du maïs ensilage.

Christel CONSTANTIN-BERTIN demande aux membres du Bureau s'il faut ou non considérer que les rejets de la station d'épuration du Rival seront infiltrés à partir de 2015.

Jacques LIONET répond que cela dépend des résultats des études que la collectivité doit réaliser et qu'aujourd'hui, on ne sait donc pas si les rejets seront infiltrés et dans quelles mesures (infiltration seulement d'une partie des rejets, seulement à certaines périodes...).

Salvatore SAN FILIPPO rappelle qu'il faut tenir compte des trames vertes et bleues qui sont en train de se mettre en place ainsi que des bandes enherbées dont la largeur va augmenter.

Yannick ARAMA répond que l'impact des bandes enherbées sur la qualité de l'eau est pris en compte globalement.

Remarques sur les risques :

Jean-Paul NICOLET demande pourquoi les risques urbains en plaine passent de vert à rouge alors que les documents liés aux risques d'inondation sont plus strictes qu'auparavant.

Frédéric GRUFFAZ répond qu'en effet il n'aurait pas dû indiquer que le risque augmentait même si il reste encore des risques pour une crue centennale.

Jean-Paul NICOLET demande pourquoi les phénomènes liés aux combes ne sont pas indiqués dans le tableau.

Frédéric GRUFFAZ répond que les phénomènes liés aux combes sont exprimés dans « risque urbain au pied des coteaux ».

Freddy MARTIN-ROSSET indique que la Communauté de Communes Rhône Valloire travaille depuis 18 mois sur une carte d'aléas.

Remarques sur les pressions des piscicultures :

Claire MORAND relève qu'il est indiqué une baisse de 20 % des prélèvements des piscicultures (10 % en 10 ans puis 10 % en 6 ans). Elle demande si cet objectif n'est pas trop optimiste.

Laurent MURGAT indique que 10 % de baisse en 10 ans ne semble pas un objectif insurmontable.

Yannick ARAMA explique que la recherche pourrait faciliter la mise en place des circuits recirculés dans les piscicultures, ce qui diminuerait les prélèvements des piscicultures de manière notable.

Jean-Claude MONNET indique que l'augmentation des prélèvements de la pisciculture Font-Rome n'est pas encore réalisée et que pour la pisciculture des sources de Manthes, le fils de M. Faure devrait a priori reprendre la pisciculture.

Remarques sur les pressions domestiques :

Freddy MARTIN-ROSSET indique qu'il n'est pas sûr qu'il y ait beaucoup d'évolution du non collectif vers le collectif. Il précise par ailleurs que beaucoup de réseaux unitaires devraient être transformés en réseaux séparatifs.

Yannick ARAMA répond qu'il vérifiera ces éléments.

Jean-Paul NICOLET indique qu'il y a des réseaux unitaires des années 70-80 qui polluent plus que certaines stations d'épuration.

Remarques générales :

Pierre STROSSER rappelle que l'objectif est de présenter ces résultats lors de la réunion de la CLE et demande aux membres du Bureau si ces éléments leur paraissent compréhensibles et adéquats.

Jean-Paul NICOLET répond qu'il faut présenter des choses simples afin de faciliter la discussion.

Philippe MIGNOT ajoute qu'il faudra bien rappeler dans les différentes diapositives que ce qui est présenté est le « scénario sans SAGE ».

Christel CONSTANTIN-BERTIN fait remarquer que seuls les résultats des phases 1 et 2 de l'étude de détermination des volumes prélevables ont été pris en compte dans le scénario tendanciel ; les phases 3 et 4 n'ayant pas encore été réalisées.

Jean-Paul Nicolet indique que cette étude aurait été réalisée même sans l'élaboration du SAGE

Dominique DELORME souhaite que la définition de l'étude de détermination des volumes prélevables, qui a pour objectif l'amélioration des milieux aquatiques, soit rappelée.

Pierre STROSSER précise que les définitions seront clarifiées lors de la réunion de la CLE.

Christel CONSTANTIN-BERTIN ajoute que dans l'étude volumes prélevables, les prélèvements réalisés par les piscicultures dans les sources n'ont pas été comptabilisés. Elle demande aux membres du Bureau si dans les autres études (scénario tendanciel, étude des zones stratégiques), il faut ajouter ces prélèvements. Elle précise que Jean-Paul Chaléat ne comprenait pas pourquoi l'eau des sources utilisée par les pisciculteurs n'était pas comptabilisée.

Philippe MIGNOT demande que le vocabulaire soit clarifié.

Salvatore SAN FILIPPO précise que l'eau des sources utilisée par les pisciculteurs est modifiée et doit donc apparaître dans les usages de l'eau.

Jacques LIONET suggère d'utiliser les termes « pompages » et « prélèvements » en fonction des données utilisées.

Méthodologie pour élaborer les scénarios contrastés :

Pierre STROSSER explique que l'étape qui suit l'élaboration du scénario tendanciel est celle des scénarios contrastés et que les scénarios contrastés peuvent être différenciés selon divers critères.

Claire MORAND rappelle que les niveaux d'objectifs environnementaux devront respecter a minima le SDAGE.

Cécile LAVOISY indique que le SDAGE demande des objectifs de résultats mais n'indique pas les moyens pour les atteindre.

Pierre STROSSER explique qu'en plus des scénarios contrastés, un socle comprenant les actions réglementaires et les actions issues du SDAGE sera élaboré.

Jacques LIONET demande si ce travail aura lieu sous forme d'atelier ou en bureau.

Pierre STROSSER répond que les deux sont possibles.

Christel CONSTANTIN-BERTIN indique qu'il lui semblerait plus intéressant de travailler sur des mesures concrètes lors de l'atelier.

Dominique DELORME souhaiterait avoir des exemples de scénarios contrastés d'autres SAGE car c'est une notion difficile à appréhender.

Pierre STROSSER indique qu'une note présentant le travail d'autres SAGE sera transmises aux membres du Bureau afin qu'ils puissent se positionner sur les critères à utiliser pour différencier les scénarios.

**- Présentation du site internet du SAGE**

Christel CONSTANTIN-BERTIN rappelle que le Bureau d'étude ACTeon aide la CLE à élaborer un site internet pour le SAGE et que la commission communication s'est réunie le 18 octobre 2011 pour travailler sur ce site. Le site internet du SAGE pourra être présenté lors de la réunion de la CLE du 1<sup>er</sup> décembre. Elle précise par ailleurs que Jean-Paul Nicolet a été réélu président de cette commission.

### **3 Point sur le courrier de la Communauté de Communes Rhône Valloire relatif aux sources de Manthes**

Freddy MARTIN-ROSSET explique qu'étant donné le bas niveau de la nappe, le plan d'eau situé au niveau des sources de Manthes est à sec. La commune de Manthes a sollicité la Communauté de Communes de Rhône Valloire afin de savoir s'il serait possible d'alimenter ce plan d'eau par un pompage dans la nappe. Il indique qu'il souhaitait que cette question soit traitée lors d'une réunion du Bureau de la CLE.

Maurice PELISSIER indique que le SAGE a pour objectif de retrouver un bon fonctionnement naturel des eaux et non de favoriser un fonctionnement artificiel des eaux et qu'il n'approuve donc pas cette proposition.

Jean-Luc PETIT demande si la pisciculture situé à côté du plan d'eau ne pourrait pas servir à son alimentation.

Jean-Claude MONNET indique que ce n'est pas possible car cela aurait pour conséquence que les deux piscicultures se rejettent dans le même cours d'eau, la Grande Veuze.

Jean-Paul NICOLET estime que l'intérêt du plan d'eau est moindre à cette époque et qu'il vaudrait mieux

attendre avant de prendre une décision.

Freddy MARTIN-ROSSET indique que c'est un point fort du territoire au niveau touristique mais il se demande s'il est nécessaire de maintenir cette richesse de manière artificielle.

Jean-Claude MONNET précise que ce secteur est très important car c'est le seul endroit aujourd'hui où la reproduction de la truite fario est possible sur l'ensemble des Veuzes compte-tenu de l'envasement en aval de la pisciculture Font-Rome. Il ajoute que les aménagements faits sur les sources de Manthes (empierrement, barrage...) ont également eu des impacts négatifs d'un point de vue piscicole.

Claire MORAND indique que l'étude de détermination des volumes maximums prélevables permettra de définir les prélèvements maximums permettant le maintien des débits nécessaires à la vie aquatique. Elle suggère d'attendre les résultats de cette étude avant d'envisager une solution palliative.

Jacques LIONET demande que toutes les informations sur les sources de Manthes (aménagements réalisés, historique des débits) soient consignées par écrit afin d'avoir les données nécessaires quand il faudra travailler sur ces sources.

➤ **Le Bureau rappelle que les résultats de l'étude de détermination des volumes prélevables permettront de connaître les volumes maximums prélevables pour maintenir un débit des sources de Manthes. Le Bureau ne souhaite donc pas envisager de solution palliative avant les résultats de cette étude.**

## 4 Questions diverses

Par rapport au compte-rendu d'atelier d'acteurs, Olivier THIVIN demande pourquoi il est indiqué que le maïs ensilage consomme moins d'eau que le maïs grain.

Jean-Luc PETIT répond que c'est ce que la profession agricole a indiqué lors de cet atelier et précise que le maïs ensilage est moins exigeant.

La séance est levée à 18h30.

## 5 Dates des prochaines réunions

CLE	Jeudi 1 <sup>er</sup> décembre 2011 à 16h à Beaurepaire
BUREAU	Jeudi 19 janvier 2012 à 16h à Saint-Barthélémy
Atelier d'acteurs	Jeudi 31 janvier 2012 à 16h
CLE	Jeudi 9 février 2012 à 16h
BUREAU	Jeudi 1 <sup>er</sup> mars 2012 à 16h
Atelier d'acteurs	Jeudi 22 mars 2012
BUREAU	Jeudi 5 avril 2012 à 16h
CLE	Jeudi 26 avril 2012 à 16h
BUREAU	Mardi 15 mai 2012 à 16h

---

M. Maurice PELISSIER,  
Président de la Commission Locale de l'Eau

## Liste des présents

Etaient présents :

Nom Prénom	Organisme
PELISSIER Maurice	Président de la CLE
BUDILLON-RABATEL Jean	UNICEM
GUERRY Jean-Louis	Syndicat du Lambroz et des Gouttes
LIONET Jacques	MISE Isère - DDT
MARTIN-ROSSET Freddy	CC Rhône-Valloire
MIGNOT Philippe	Région Rhône-Alpes
MONNET Jean-Claude	Fédération de Pêche de la Drôme
MORAND Claire	Agence de l'Eau RM&C
MURGAT Laurent	Syndicat des Pisciculteurs du Sud-est
NICOLET Jean-Paul	Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Pays d'Albon
PETIT Jean-Luc	Chambre d'Agriculture de l'Isère
SAN FILIPPO Salvatore	FRAPNA
THIVIN Olivier	CC du Pays de Chambaran
DELORME Dominique	UNICEM
LAVOISY Cécile	Conseil Général de l'Isère
LOUIS Mathias	Région Rhône-Alpes
ARAMA Yannick	Bureau d'étude ACTeon
MONNOT Laure-Amélie	Bureau d'étude ACTeon
STROSSER Pierre	Bureau d'étude ACTeon
GRUFFAZ Frédéric	Bureau d'étude Eau et Territoires
CONSTANTIN-BERTIN Christel	Chargé de mission de la CLE du SAGE Bièvre Liers Valloire
BENHIBA Karima	Secrétaire de la CLE du SAGE Bièvre Liers Valloire

Etaient excusés :

Nom Prénom	Organisme
BARBIER Jean-Pierre	CC Pays de Bièvre Liers
FERMOND Lisiane	MISE Drôme - DDT
GABET Bruno	DREAL Rhône-Alpes
NUCCI Christian	Conseil général de l'Isère
PIN Jean	Syndicat Intercommunal Eau Potable Valloire Galaure

Etaient absents :

Nom Prénom	Organisme
FORCHERON Gérard	CC du pays Roussillonnais
GABILLON Michel	CCI Nord Isère